

## Dissert : Les procédés de démocratie semi-directe en...

Par **TDHAD**, le **20/11/2009** à **16:03**

Salut à tous et à toutes,

Je suis en première année de Droit et on m'a donné un sujet de dissertation intitulé de la façon suivante : "Les procédés de démocratie semi-directe en Suisse et en Italie".

Je me doute bien que le sujet parle de lui-même mais je reste un peu perplexe quant à ce qu'il m'est possible de démontrer.

Je ne veux pas faire l'erreur de me lancer dans une simple description des procédés ni dans une simple étude comparative.

J'aurais donc besoin de vos lumières pour pouvoir orienter ma réflexion .

Merci d'avance

Par **Camille**, le **21/11/2009** à **22:03**

Bonjour,

[quote="TDHAD":9zi7qqxh]

J'aurais donc besoin de vos [b:9zi7qqxh][u:9zi7qqxh]lumières[/u:9zi7qqxh][b:9zi7qqxh] pour pouvoir orienter ma réflexion .

[/quote:9zi7qqxh]

Vu que le siècle du même nom date un peu, je ne vois pas trop comment vous aider, étant donné que je ne vois pas faire autrement, avec un titre ainsi posé, que de comparer, avec ses avantages et ses inconvénients, chacun des deux systèmes, tels qu'ils sont pratiqués dans l'un et l'autre pays.

Ce qui me chagrine un peu, c'est que dès qu'on parle de "démocratie directe" ou "semi-directe" contemporaines, on saute immédiatement sur la Suisse pour la prendre comme exemple, parfois sur la Californie, mais assez rarement - pour ne pas dire jamais - sur l'Italie. (faut bien dire que leur Président du Conseil actuel n'arrange pas forcément l'image de marque, si démocratie semi-directe il y a...)

ympray (found or type unknown)

Par **TDHAD**, le **22/11/2009** à **18:08**

Bien...je vais donc m'orienter dans ce sens là meme si personnellement, je ne me sens pas très inspiré pour une telle démonstration.

Merci bien ^^

Par **Camille**, le **23/11/2009** à **13:55**

Bonjour,

Vu que personne d'autre ne semble avoir d'idée, la seule solution serait de passer l'auteur du sujet au supplice des brodequins pour lui faire avouer ses intentions en rédigeant la question de cette manière...

Et dans le fond, si vous vous y mettiez tous, ce serait une application concrète - un peu détournée, certes - du principe de démocratie directe"... "pouvoirs législatif, exécutif et répressif par le peuple et pour le peuple et sans intermédiaires"...

:D

Image not found or type unknown